

DEC\_0127\_2026



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

## DÉCISION DU MAIRE

### SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC ACOUSMATIC THÉÂTRE POUR LE SPECTACLE "ET L'IMAGE FIT DU BRUIT"

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

**VU** l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,  
**VU** l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,  
**VU** la délibération du conseil municipal n° 0032-2026 du 20 mars 2026 désignant Alexis DARMOIS en qualité de Maire,  
**VU** la délibération du conseil municipal n° 0033-2026 du 20 mars 2026 portant délégation au Maire ;

**CONSIDERANT** la programmation culturelle du théâtre l'Eclat pour la saison 2025-2026,

**Le Maire décide** de signer un contrat de cession avec ACOUSMATIC THEATRE domicilié 5 Les Buissonnets 27180 SAINT SEBASTIEN DE MORSENT pour une représentation du spectacle « Et l'image fit du bruit » à la salle d'Armes le samedi 11 avril 2025 à l'occasion du festival le NOOB pour un montant de 965,48 € TTC.

**Le Maire décide** de signer l'avenant n° 1 au contrat de cession pour le règlement des frais de transports et de défraiements pour un montant de 491 € TTC.

Fait à Pont-Audemer, le 8 avril 2026

Le Maire

Alexis DARMOIS

